



# Collège Français d'Acupuncture et de Médecine Traditionnelle Chinoise

## SIEGE SOCIAL

79, rue de Tocqueville  
75017 PARIS

## PRESIDENT

Dr Henri TRUONG TAN TRUNG

## SECRETARE

Dr Sylvie BIDON

## TRESORIER

Dr Jean-Luc GERLIER

TEL : 05 62 44 00 56

Suite à a récente polémique engendrée dans les média et les réseaux sociaux par le blog « fakemedecine », la société savante des médecins acupuncteurs, tient à faire quelques commentaires et pose des interrogations sur la **connaissance véritable de la littérature scientifique concernant l'acupuncture** des signataires du blog et de leur **autorité** par rapports aux institutions académiques et universitaires nationales et internationales.

Concernant l'acupuncture, il est en effet **inexact** d'affirmer que son efficacité ne repose pas sur des bases scientifiques, que son effet se limite à un effet placebo et que sa pratique serait dangereuse pour le patient.

Les auteurs du blog semblent ignorer que l'acupuncture a déjà fait l'objet d'une évaluation par les autorités de santé françaises.

L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé (ANAES) établit la liste des actes évalués de 2000 à 2004 et cite l'acupuncture avec avis favorable avec recommandations dans 12 indications. Devenue Haute Autorité de Santé (H.A.S), elle valide en 2005 l'acupuncture avec un grade A dans le cadre des nausées et vomissements gravidiques et émet plusieurs recommandations qui citant l'acupuncture

En 2013, l'**Académie Nationale de Médecine** reconnaît l'efficacité de l'acupuncture dans 8 indications.

En 2014, l'**INSERM** reconnaît l'efficacité de l'acupuncture à partir d'une revue de la littérature limitée aux 42 revues systématiques publiées par la Cochrane Collaboration (2005-2013). Elle conclue à un **bénéfice potentiel de l'acupuncture (niveau de preuve modéré à fort)** dans 8 indications (céphalée de tension, migraine, arthrose, lombalgies, douleurs pendant l'accouchement, dysménorrhées, cervicalgies, prévention des nausées et vomissements post-opératoires) et à un **effet spécifique versus fausse acupuncture** certaines indications.

Ainsi, sur les seules données de la Cochrane Collaboration, l'acupuncture est démontrée **efficace à un haut niveau de preuve** (revues systématiques et méta-analyses) dans un ensemble significatif de pathologies. Ce constat est d'autant plus solide qu'il est associé à la mise en évidence d'une efficacité spécifique versus fausse acupuncture (nausées et vomissements postopératoires, arthrose des articulations périphériques, céphalée de tension, lombalgie, cervicalgies), qu'il est corroboré par d'autres revues synthétiques issues de sources différentes, que la Cochrane Collaboration tend à minimiser le niveau de preuve de l'acupuncture par rapport aux autres thérapeutiques du champ "conventionnel" et que le domaine des pathologies analysées est limité par rapport à la littérature effectivement disponible.

Ce seul constat d'une efficacité dans un ensemble de pathologies ayant un impact important en termes de santé publique justifie **l'utilisation de l'acupuncture dans notre système de soins, la formation à sa pratique dans l'enseignement médical et sa prise en compte comme thème de recherche médicale.**

L'efficacité de l'acupuncture doit être évaluée comme celle des autres thérapeutiques non-médicamenteuses : avec les mêmes objectifs, les mêmes questions, les mêmes méthodes et les mêmes niveaux de preuves.

Plusieurs sociétés savantes et organismes de santé reconnaissent depuis l'efficacité de l'acupuncture dans de diverses indications au niveau national et international, dans d'autres pathologies que la douleur, notamment pour prévenir les effets secondaires des chimiothérapies.

Dr Henri Yves Truong Tan Trung,  
Président CFA-MTC